

## La basilique Sainte-Marie la Neuve à Jérusalem.

L. Dressaire

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Dressaire L. La basilique Sainte-Marie la Neuve à Jérusalem.. In: Échos d'Orient, tome 15, n°94, 1912. pp. 234-245.

doi : 10.3406/rebyz.1912.3982

[http://www.persee.fr/doc/rebyz\\_1146-9447\\_1912\\_num\\_15\\_94\\_3982](http://www.persee.fr/doc/rebyz_1146-9447_1912_num_15_94_3982)

---

Document généré le 19/10/2015

# LA BASILIQUE SAINTE-MARIE LA NEUVE A JÉRUSALEM <sup>(1)</sup>

---

## *II. Emplacement de Sainte-Marie la Neuve*

Pour procéder avec ordre dans la discussion qui va suivre, je me propose d'établir :

1° Que Sainte-Marie la Neuve ne peut être identifiée avec la mosquée El-Aksa;

2° Que Sainte-Marie la Neuve ne se trouvait même pas sur l'esplanade de l'ancien temple juif;

3° Qu'il faut très probablement chercher l'emplacement de Sainte-Marie la Neuve sur le mont Sion chrétien, dans la région des grandes synagogues.

En finissant, nous nous demanderons s'il y a jamais eu une église de la Présentation à Jérusalem.

1°. *La mosquée El-Aksa n'est pas l'église Sainte-Marie la Neuve.*

Quand, après avoir franchi un porche monumental ajouté au XIII<sup>e</sup> siècle, le voyageur pénètre dans la mosquée El-Aksa, il est tout d'abord impressionné par les deux longues rangées de colonnes surmontées de chapiteaux évidemment byzantins et par la charpente nullement dissimulée de l'édifice. Les quelques vagues notions archéologiques qu'il peut avoir se réveillent soudain, et il émet avec gravité ce jugement : voilà certes une ancienne basilique. Pour peu qu'il se souvienne d'avoir lu que Justinien éleva en cet endroit une grande église en l'honneur de la Présentation, son opinion s'affermirait. « Son siège est fait » : voilà bien l'église de Justinien. Dites-lui maintenant toutes les difficultés que présente cette opinion : il aura peine à revenir de son impression première, et tous vos raisonnements érudits ne le persuaderont qu'à moitié. Vous me permettrez bien d'ajouter que j'ai été souvent le témoin d'une scène analogue. Je vais vous faire part des raisons que l'on peut objecter en pareil cas à ces archéologues d'occasion.

La mosquée El-Aksa est tournée vers la Mecque, c'est-à-dire vers le Sud. Or, c'est un fait constant dans l'architecture religieuse depuis le IV<sup>e</sup> siècle, que la tendance vers l'orientation des églises. Absolument

---

(1) Voir *Echos d'Orient*, mars 1912, p. 146-154.

tous les lieux de culte, somptueuses basiliques ou modestes petites chapelles, auront bientôt leur chevet du côté du soleil levant, symbole du Soleil divin qui s'est levé sur le monde au jour de l'Incarnation. Cette loi de l'orientation est générale en Orient dès le v<sup>e</sup> ou le vi<sup>e</sup> siècle, et en Occident dès le viii<sup>e</sup> (1). Pour ce qui concerne la Palestine en particulier, on n'y a trouvé aucune église, aucune chapelle tant soit peu ancienne, dont l'abside ne fût placée à l'Est. Rappelez-vous la basilique de la Nativité à Bethléem, les ruines de l'Eléona au mont des Oliviers, les églises de Sainte-Anne, de Saint-Étienne, de Gethsémani, à Jérusalem, les deux sanctuaires de Saint-Jean in Montana, l'église du puits de la Samaritaine près de Naplouse, celle de Saint-Jean-Baptiste à Sébastieh, l'ancienne église de l'Annonciation à Nazareth, la basilique en ruines du Thabor et tant d'autres édifices religieux dispersés à travers toute la région. Une seule exception, qui, du reste, n'est pas admise par tout le monde, est constituée par l'antique église constantinienne du Martyrium au Saint-Sépulcre, mais ici, nous sommes en présence d'une œuvre très ancienne, bâtie à une époque où la règle de l'orientation commençait seulement à se faire jour, et puis, le Saint Tombeau exerçait assurément sur la piété une attraction assez forte pour diriger vers lui la prière liturgique. On avait donc *occidenté* (qu'on me permette cette expression) l'antique basilique du Saint-Sépulcre, pour un excellent motif qui n'existait pas ailleurs à Jérusalem en plein vi<sup>e</sup> siècle, au temps où Sainte-Marie la Neuve fut construite.

Mais qu'est-il besoin de discuter sur la rigueur plus ou moins grande d'une règle devenue générale en Orient au temps de Justinien, lorsque l'historien Procope nous dit équivalamment que Sainte-Marie la Neuve était orientée? « Il manquait, dit-il, un quart de l'espace voulu au Midi et à l'Est, c'est-à-dire à la partie réservée par l'usage aux cérémonies des prêtres » (2). Dans cette phrase l'auteur fait appel à la coutume liturgique. Or, celle-ci, nous l'avons dit, voulait au vi<sup>e</sup> siècle, en Orient, que l'autel et l'abside fussent placés à l'est du monument. D'ailleurs Procope nous représente un peu plus loin l'église proprement dite comme précédée d'un *atrium* et d'un *narthex* et entourée de portiques, *sauf du côté de l'Orient*. Cette description ne se comprend que si l'on place à l'Est l'abside et l'autel.

Laissant de côté ce point de vue spécial de l'orientation, demandons-nous maintenant si la mosquée El-Aksa répond pour le reste à la des-

---

(1) Cf. CABROL-LECLERCQ, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, au mot *Basilique*.

(2) Mot à mot: « Afin qu'il fût licite aux prêtres de faire leurs cérémonies. »

cription de Procope. L'étendue de la plate-forme choisie pour l'église Sainte-Marie ne suffisait pas, nous l'avons vu, aux grandioses dimensions de l'édifice : on dut suppléer à ce défaut par de gigantesques substructions établies au Sud et à l'Est. Ce détail se vérifie-t-il pour notre mosquée? Il ne semble pas. La construction d'El-Aksa n'a point nécessité du côté du Sud de fondations géantes destinées à prolonger la colline : tout le monde est d'avis que la muraille du Haram-ech-Chérif est d'une époque antérieure à Justinien. Pour ce qui est du côté Est, nous pouvons dire encore que la nécessité d'établir, en plein VI<sup>e</sup> siècle, de gigantesques soubassements est pour le moins douteuse. Du reste, si quelque part à Jérusalem la place ne faisait point défaut, c'est assurément sur l'immense esplanade du Temple où Justinien aurait pu établir à l'aise sa basilique sans recourir à des frais énormes de substructions.

Poursuivons. Les deux historiens Procope et Cyrille de Scythopolis nous parlent de Sainte-Marie la Neuve comme d'une merveille. Or, il faut avoir l'enthousiasme facile pour crier au miracle quand on entre dans la mosquée El-Aksa. De lourdes colonnes trapues et de massifs piliers supportant des murs que l'on dirait en carton, puis, à l'extrémité du vaste monument, une coupole sans grandeur : voilà, il me semble, les caractéristiques principales de cette mosquée. Est-ce bien là un édifice digne de Justinien, du constructeur de Sainte-Sophie qui se glorifiait d'avoir fait plus beau que le temple de Salomon? Est-ce bien là cette admirable basilique de Sainte-Marie tant vantée par les historiens? Je ne le crois pas. Il me semble que, s'il nous avait été donné de visiter à la suite l'une de l'autre Sainte-Marie la Neuve et la mosquée El-Aksa (que je suppose distinctes), nous aurions éprouvé la même impression pénible que nous ressentons en passant des splendeurs de la mosquée d'Omar aux pauvretés architecturales de la seconde mosquée du Haram. Il y a sans doute dans la mosquée El-Aksa quelques beaux spécimens de style byzantin (je fais surtout allusion ici aux colonnes élégantes qui décorent la partie Sud du monument), mais l'ensemble, en dépit de ces détails et de vastes dimensions, n'offre ni grâce ni noblesse.

La vraisemblance nous empêche donc de considérer El-Aksa comme une ancienne église, et surtout comme la merveilleuse basilique de Sainte-Marie la Neuve. Non, El-Aksa, tournée vers la Mecque, fut dès l'origine une mosquée. Omar avait bâti en ce point du Haram-ech-Chérif un sanctuaire musulman, très vaste, mais sans valeur artistique. C'était, au dire du pèlerin Arculfe, qui le vit en 670, « une maison de prière quadrangulaire, faite de planches dressées et de grandes poutres, bâtie

au-dessus de certaines ruines, et d'une exécution sommaire » (1). Sans doute vers la fin du VII<sup>e</sup> siècle, alors qu'Abdel-Mélik venait d'élever la belle mosquée dite d'Omar, on trouva ces misérables baraquements trop indignes du culte et l'on construisit la moderne El-Aksa. Le R. P. Abel, à la science obligeante duquel je me plais à rendre hommage, nous a lumineusement renseignés sur ce point l'an dernier (2).

Si l'on en croyait l'historien arabe Souyouti, qui écrivait en 1470, et d'autres auteurs arabes postérieurs, Omar aurait prié en 638 dans l'église Sainte-Marie et l'aurait vouée au culte de l'Islam. Mais ces auteurs sont bien loin du fait qu'ils racontent. De plus, il n'est pas vraisemblable que le calife, après avoir respecté, comme nous le savons, les églises du Saint-Sépulcre et du Cénacle, ait profané la basilique de Sainte-Marie la Neuve. Pareille conduite est inadmissible en l'absence de preuves sérieuses, alors surtout que nous connaissons la promesse formelle d'Omar à saint Sophrone au moment de la capitulation : « Vos églises ne seront ni habitées par les musulmans, ni détruites. » (3)

El-Aksa ne fut pas considérée comme une ancienne église par les Croisés, puisqu'ils y installèrent le palais royal et une partie du couvent des Templiers. Ceux-ci, dit un historien musulman indigné, établirent des greniers et des latrines au chevet de la mosquée.

Les tenants de l'identification d'El-Aksa avec Sainte-Marie la Neuve deviennent de plus en plus rares. Dans un article du *Correspondant* paru l'an dernier, M. le marquis de Vogüé a déclaré hésiter sur la valeur de son ancienne opinion favorable à l'identification (4). Les doutes qui pourraient encore subsister dans l'esprit de mes auditeurs seront dissipés, je l'espère, par les arguments qu'il me reste à fournir pour démontrer que Sainte-Marie la Neuve ne se trouvait même pas sur l'esplanade du Haram-ech-Chérif.

## 2<sup>o</sup> *Sainte-Marie la Neuve ne s'élevait pas sur l'esplanade de l'ancien temple juif.*

*A priori* on est porté à admettre que les empereurs chrétiens auront remplacé par quelque somptueuse église le temple de Jupiter Capitolin, bâti par Adrien sur l'emplacement de l'ancien temple juif, ou du moins

---

(1) TOBLER, *op. cit.*, p. 225.

(2) Cf. *Conférences de Saint-Etienne*, 1910-1911, p. 139 (chez Gabalda).

(3) YAQOUBI, dans CAETANI, *Annali*, III, p. 935. Cf. EUTYCHIUS, *P. G.*, t. CXI, col. 1099.

(4) Numéro du 25 juin 1911, p. 1061 : « J'examine de nouveau la construction, et j'hésite à penser, comme autrefois, que la mosquée conserve quelques parties d'une basilique attribuée à Justinien. »

qu'ils auront élevé quelque sanctuaire sur un point de l'esplanade pour vénérer quelqu'un des nombreux souvenirs évangéliques rappelés par ce lieu. Hâtons-nous de dire que cette supposition est contredite par les anciens témoignages.

Dans son commentaire de ce passage d'Isaïe, *Sion, la ville de votre saint, est devenue déserte, Jérusalem a été changée en une solitude, la maison de notre sanctuaire a été maudite* (Is. LXIV, 11), saint Jérôme écrit :

Les Juifs pensent que tous ces événements se sont accomplis à l'époque des Assyriens et des Babyloniens, mais nous....., nous appliquons tout le passage au temps de la conquête romaine...., et il est superflu d'en donner l'explication par la parole, alors que cette explication éclate à tous les yeux : tout ce qui leur était cher a été détruit, *et leur temple, célèbre dans le monde entier, est devenu la voirie (sterquilinum) de la ville nouvelle*, appelée *Ælia*, du nom de son fondateur; il est devenu l'habitacle des chouettes (1).

Voilà quel était l'état du Haram-ech-Chérif au commencement du v<sup>e</sup> siècle.

Les choses n'avaient pas changé lorsque, en 638, le calife Omar y pénétra en compagnie de saint Sophrone. Les portes étaient obstruées par les décombres. Nos deux personnages et leur suite durent se frayer un chemin en rampant sur les débris accumulés pour déboucher sur la partie méridionale du Haram (2). Le patriarche, rapporte Euty chius, avait dit au calife :

Je montrerai au chef des croyants un endroit pour bâtir un temple (*les empereurs grecs n'en ont élevé aucun en ce lieu*); à cet endroit se trouve la pierre sur laquelle Dieu a parlé à Jacob, celle même que Jacob appela Porte du Ciel et que les Israélites ont nommé Saint des saints.

Et l'historien ajoute :

En effet, après la conversion de l'empire romain à la religion chrétienne, tandis qu'Hélène, mère de Constantin, bâtissait des églises à Jérusalem, *le lieu de la Sakhrâh et ses environs demeurèrent déserts et abandonnés*. On avait apporté sur la Sakhrâh une telle quantité de décombres qu'ils formaient *un grand monceau de fumier*. Les Grecs ont négligé cette pierre....., ils n'ont élevé aucune église au-dessus d'elle, parce que Notre-Seigneur a dit dans le saint Evangile : « Voici que votre maison sera déserte », et encore : « Il ne restera pas là pierre sur pierre qui ne soit détruite et dévastée. » C'est pourquoi les chrétiens ont laissé la Sakhrâh dans l'abandon et n'ont élevé aucune église par-dessus (3).

(1) SAINT JÉRÔME *In Isaïam*, lib. XVII; MIGNÉ, *P. L.*, t. XXIV, col. 626.

(2) *Conférences de Saint-Etienne*, 1910-1911, p. 136.

(3) EUTYCHIUS, *Annales*, *P. G.*, t. CXL, col. 1099-1100.

Ainsi donc, par un sentiment d'aversion pour les Juifs, les chrétiens qui se souvenaient de la tentative de Julien l'Apostat (362) pour rebâtir l'ancien Temple, avaient fait du Haram la voirie, ou, si l'on veut, l'exutoire, le dépotoir de la ville. C'étaient des endroits absolument déserts que *le lieu de la Sakhrab et ses environs*, comme l'atteste formellement Euty chius.

Déjà, en 1869, M. le comte Couret signalait cette très grosse difficulté, quand il écrivait dans son ouvrage *la Palestine sous les empereurs grecs* :

Nous avons peine à croire que l'on ait choisi pour asseoir une basilique un emplacement en horreur aux chrétiens et qui servait de réceptacle aux ordures de la ville (1).

Et ce serait un pareil lieu, ajouterons-nous, que l'on aurait choisi, non seulement pour une basilique, mais encore pour un grand couvent, une hôtellerie et un vaste hôpital?

Une difficulté encore plus sérieuse contre l'emplacement de Sainte-Marie la Neuve sur l'esplanade du Temple est créée par le « mémoire sur les maisons de Dieu ou les monastères » (*commemitorium de casis Dei vel monasteriis*) rédigé au commencement du ix<sup>e</sup> siècle par ordre de Charlemagne. Vous avez entendu tout à l'heure ce petit texte, d'après lequel il y avait encore, en l'année 808, « 12 clercs à Sainte-Marie la Neuve, bâtie par l'empereur Justinien » (2). Est-il croyable, je vous le demande, que les musulmans aient laissé aux chrétiens, même sous Charlemagne, une partie notable du Haram-ech-Chérif, c'est-à-dire de l'enceinte sacrée par excellence, la plus sainte à leurs yeux après celle de la Mecque? Non, sans doute; non, les bons rapports entretenus par le grand empereur d'Occident avec Haroun-el-Rachid ne suffirent pas à résoudre l'objection.

Enfin, un passage de Procope et un autre de Cyrille de Scythopolis sont absolument décisifs en faveur de notre thèse. « L'empereur, écrit Procope, ordonna de bâtir l'église *sur la plus haute des collines*. » (3) Si l'emplacement déterminé par Justinien avait été l'esplanade du temple, l'historien n'aurait eu qu'un mot à dire pour désigner cet endroit avec clarté. Ce mot, il ne l'a pas dit. Par contre, il nous a donné un détail topographique qui exclut la colline du temple : l'emplacement de Sainte-

(1) COURET, *la Palestine sous les empereurs grecs*. Paris, 1869, p. 181, n. 7.

(2) TOBLER, *op. cit.*, p. 302.

(3) Ἐπίστέλλαι... ἐν τῷ προσέχοντι γενεσθαι τῶν ἱερῶν.

Marie la Neuve, nous assure-t-il, est à chercher *sur la colline la plus haute de Jérusalem*, c'est-à-dire sur la colline occidentale.

On a voulu éluder la difficulté en traduisant l'historien de la manière suivante : « L'empereur ordonna de construire l'église sur la plus avancée des collines. » Mais qu'est-ce au juste, dans notre cas, qu'une colline avancée? Qui dira quelle peut bien être la colline la plus avancée de Jérusalem? Cette traduction bizarre d'un mot grec, assez clair cependant, paraît bien avoir été donnée pour le besoin de la cause. Le traducteur latin, qui n'avait pas nos préoccupations topographiques, a rendu tout naturellement le passage de Procope par ces mots : « *in colle omnium editissimo*, sur la colline la plus haute de toutes ».

Le passage de Cyrille de Scythopolis auquel je faisais allusion il y a un instant est le suivant : Justinien « ordonna de construire l'hôpital » de Sainte-Marie la Neuve *au milieu de la Ville Sainte* (1). Il résulte encore de ce texte que le Haram, *situé sur un côté de la ville*, doit être exclu comme emplacement de Sainte-Marie la Neuve.

3° *Il faut très probablement chercher l'emplacement de Sainte-Marie la Neuve sur le mont Sion chrétien, dans la région des grandes synagogues.*

Sainte-Marie la Neuve fut bâtie sur la colline la plus haute de Jérusalem, donc sur la colline occidentale : du texte de Procope on ne peut tirer davantage. Si l'on se demande en quel endroit précis de cette colline, occupée par la ville du VI<sup>e</sup> siècle sur une étendue de plus d'un kilomètre, Justinien avait élevé la merveilleuse basilique, il faut recourir, pour obtenir une réponse, à d'autres sources d'information.

Tout d'abord, la description de l'Anonyme de Plaisance, venu à Jérusalem en 570, nous fournit une indication utile. Le pèlerin a visité le Saint-Sépulcre; de là il s'est rendu au Cénacle, puis à la basilique Sainte-Marie la Neuve. Il ajoute :

Nous avons prié au prétoire, là où le Seigneur fut jugé, là où s'élève maintenant la basilique Sainte-Sophie. Devant les ruines du Temple de Salomon, sur la rue, l'eau coule vers la fontaine de Siloé, le long du portique de Salomon. De là, nous arrivâmes à un arc où il y a eu une porte antique....., et, de l'arc, nous descendîmes à la fontaine de Siloé par de nombreux degrés (2).

Que l'on place le prétoire visité par ce pèlerin au Mékémeh, voisin du mur des Lamentations, qu'on le place près de l'hospice autrichien

(1) COTELIER, *op. cit.*, p. 346. Le grec porte : ἐν τῷ μέσῳ τῆς ἀγίας πόλεως.

(2) TOBLER, *op. cit.*, p. 104.



et des Arméniens catholiques, ou qu'on le place à la caserne située à l'angle Nord-Ouest du Haram-ech-Chérif, on conclura du texte de notre pèlerin que l'église Sainte-Marie la Neuve s'élevait, soit dans le quartier juif, soit dans le quartier du sérail (1). Et si l'on admet, avec un bon nombre d'auteurs, et non sans preuves sérieuses, que le prétoire était montré, à l'époque byzantine, dans la région du Mur des Pleurs des Juifs, il faudra songer plus probablement au quartier juif actuel pour localiser la basilique de Justinien.

Cette dernière manière de voir est confirmée par le petit texte de Cyrille de Scythopolis donné tout à l'heure : *au milieu de la Ville Sainte*. En effet, à l'époque de Justinien, Jérusalem s'étendait beaucoup plus au Sud que la ville moderne, en couvrant complètement le mont Sion chrétien, de sorte que le quartier juif actuel se serait trouvé au centre de la cité de cette époque.

Or, il est intéressant de constater que la carte-mosaïque de Madaba, œuvre du temps de Justinien, représente en plein milieu du quartier juif actuel, semble-t-il, vers l'endroit où se dressent les coupoles des deux grandes synagogues, un monument important, bien orienté, dont la façade se trouve sur la longue rue à colonnes qui va de la porte de Damas vers la porte Sud de la ville. Il a paru tout naturel à plus d'un de voir dans ce vaste édifice la basilique de Sainte-Marie la Neuve qui faisait l'admiration des contemporains.

Je n'oserais affirmer absolument que le mosaïste a voulu représenter Sainte-Marie la Neuve, car, en dehors du Saint-Sépulcre, bien dessiné, il n'est pas tout à fait sûr qu'aucune église soit figurée sur ce plan de la Ville Sainte, mais du moins tout le monde concédera que l'hypothèse est très plausible, les églises étant les monuments principaux de la Ville Sainte au VI<sup>e</sup> siècle.

Même si on n'admet pas que la carte de Madaba représente Sainte-Marie la Neuve, on doit avouer que la partie du quartier juif comprise entre les deux grandes synagogues à coupole est un point de la ville qui vérifie à la lettre les données des anciens textes sur l'emplacement de la grande basilique de Justinien. On est là sur la colline occidentale, la plus haute de Jérusalem, et en plein milieu de la ville du VI<sup>e</sup> siècle. *L'hôtellerie* et *l'hôpital* qui avoisinaient Sainte-Marie la Neuve pouvaient avoir leur façade sur la grande rue à colonnes figurée par la carte de Madaba. Un peu plus loin, sur le plateau qui s'abaisse rapidement vers l'Est et vers le Sud, devaient s'ouvrir les *deux hémicycles* dont parle

---

(1) C'est-à-dire à l'est de la basilique du Saint-Sépulcre.

Procopé. Enfin venaient les *propylées* et l'*atrium*, puis la *basilique* proprement dite à l'extrémité orientale du plateau. On avait dû établir des soubassements considérables pour soutenir le monument du côté du Sud, et surtout du côté de l'Est où la colline offre une pente plus rapide.

Les vestiges anciens apparents sont rares sur ce point de la ville comme presque partout ailleurs. Cependant le R. P. Séjourné en avait signalé, il y a une quinzaine d'années, d'assez importants près de l'ancien couvent teutonique du temps des croisés, sur l'escarpement qui domine la vallée du Tyropœon (1). Seules des fouilles pourraient permettre de proposer un lieu tout à fait précis comme emplacement de l'église Sainte-Marie.

En terminant cette discussion topographique, relevons un détail signalé par M. Clermont-Ganneau. Il y avait au x<sup>e</sup> siècle une *Porte-Neuve*, probablement dans la région de la porte actuelle des Maugrebins ou un peu plus à l'Ouest. Ce nom de Porte-Neuve mérite d'être rapproché de celui de Sainte-Marie la *Neuve* (2).

\* \* \*

Il ne nous reste plus maintenant qu'à répondre à cette question : *Y a-t-il jamais eu à Jérusalem une église dédiée à la Présentation de la Sainte Vierge?*

Nier absolument le fait serait téméraire. Du moins, nous pouvons affirmer qu'aucun texte bien ancien n'autorise cette croyance et que, si l'église de Sainte-Marie la Neuve s'élevait, comme nous croyons l'avoir démontré, en dehors de l'esplanade du Temple, l'existence d'une antique église de la Présentation à Jérusalem devient fort problématique.

Le docte Franciscain Quaresmius (xvii<sup>e</sup> siècle) parle de la mosquée El-Aksa avec sa prolixité habituelle, mais il insiste surtout sur le *fait* de la Présentation de la Vierge au Temple. Touchant l'histoire du culte de Marie se manifestant à Jérusalem par la consécration d'une église au mystère de la Présentation, il est beaucoup plus laconique.

---

(1) Le long de la rue Harat el Meidan, on peut voir des fragments relativement nombreux de colonnes et de chapiteaux.

(2) Moqaddesy (x<sup>e</sup> siècle) signale la Porte-Neuve après la porte de Sion; M. Clermont-Ganneau incline à croire que dans son énumération des portes de la ville cet auteur va de l'Ouest à l'Est. Dans cette hypothèse, la deuxième porte, appelée Porte-Neuve doit être cherchée dans les environs de la porte actuelle des Maugrebins. (Cf. CLERMONT, GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, t. III, p. 56-57.)

Il dit d'abord qu'un vieux manuscrit signale la mosquée El-Aksa sous un nom équivalent à celui de la Présentation au Temple, en l'appelant : *l'école de la Bienheureuse Vierge Marie où elle apprit l'alphabet*. L'interprétation que donne Quaresmius de cet ancien texte me semble erronée. Nous savons, en effet, par plusieurs récits de pèlerinages qu'après les Croisades la légende montra une pareille école dans le voisinage de l'Arc de l'*Ecce Homo* (1).

Ensuite Quaresmius cite un passage de Jacques de Vitry qu'il applique sans raison suffisante à la mosquée El-Aksa, alors que cet historien des Croisades se contente de dire que la Vierge fut présentée au Temple du Seigneur, dont l'emplacement est marqué par la mosquée d'Omar (2).

Le docte écrivain se demande enfin quel fut le constructeur d'El-Aksa, pour lui église de la Présentation. Et il répond que ce ne fut pas sainte Hélène, comme le croyait à tort au xvi<sup>e</sup> siècle Boniface de Raguse, un de ses prédécesseurs dans la charge de custode, mais bien l'empereur Justinien. Là-dessus, il se pose cette autre question : « La mosquée El-Aksa fut-elle appelée, à l'origine, c'est-à-dire au temps de la fondation, *église de la Présentation*? » Non, répond-il, « elle s'appela d'abord *église de la Mère de Dieu, église Neuve*, si nous en croyons Cyrille de Scythopolis ». Et il donne comme autre preuve que la fête de la Présentation a été introduite dans l'Eglise bien longtemps après Justinien. A la suite de Baronius, il fait commencer l'histoire connue de cette fête au xiv<sup>e</sup> siècle seulement (nous avons dit qu'elle était sûrement plus ancienne d'au moins deux cents ans), mais il admet que la solennité de la Présentation aura pu être célébrée auparavant à Jérusalem et que le patriarche de cette ville aura ajouté au vocable Sainte-Marie les mots « de la Présentation ». Sa pensée paraît être que le fait se sera produit à une époque reculée, avant la prise de la Ville Sainte par les Arabes en 638 ou pendant la durée du royaume latin au xii<sup>e</sup> siècle (3).

On le voit, Quaresmius est à court de preuves servant à établir qu'une église de Jérusalem a été dédiée jadis à la Présentation de la Vierge.

N'accusons pas trop vite son érudition de se trouver en défaut. En effet, la croyance générale de son temps, d'après laquelle il y aurait eu autrefois dans la Ville Sainte une église sous le vocable de la Présentation, manque de documentation dans l'antiquité. Il faut attendre,

---

(1) Ainsi par la relation du baron d'Anglure, venu à Jérusalem en 1395.

(2) *Elucidatio Terræ Sanctæ*, l. IV, c. xviii.

(3) *Op. cit.*, l. IV, c. xix.

à ma connaissance, jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle pour trouver, dans le *Traité de la Terre Sainte et de l'Orient* de Francesco Soriano, la première attestation de ce genre.

On a mis en avant l'hypothèse selon laquelle la fixation du jour de la fête de la Présentation aurait été déterminée par la date de la dédicace de Sainte-Marie la Neuve (novembre 543), comme le jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix a été déterminé par le second jour de la dédicace de la basilique du Saint-Sépulcre, le 14 septembre (1). Dès lors, assure-t-on, il serait très vraisemblable que Sainte-Marie la Neuve ait porté le vocable de la Présentation. Tout ceci ressemble fort, si je ne me trompe, à un cercle vicieux. Tant qu'on n'aura pas prouvé, à l'aide des témoignages des textes, que la consécration de Sainte-Marie la Neuve eut lieu exactement le 21 novembre, on n'aura rien prouvé (2).

Concluons donc que l'existence à Jérusalem, à n'importe quelle époque, d'une église dédiée à la Présentation, est pour nous, dans l'état actuel de la science, un fait extrêmement douteux.

\*  
\* \*

S'il fallait résumer en quelques mots cette conférence, nous pourrions dire :

Sainte-Marie la Neuve, bâtie à la fin du v<sup>e</sup> siècle et au commencement du vi<sup>e</sup>, détruite par les Perses en 614, mais relevée bientôt (comme le prouve le *Commemoratorium de casis Dei*) pour subir en 1009, sous Hakem, une destruction définitive, ne peut être identifiée avec la mosquée El-Aksa, car l'orientation d'El-Aksa et son peu de caractère architectural s'y refusent, et, de plus, nous savons qu'Omar avait promis de respecter toutes les églises.

Elle ne s'élevait même pas sur le Haram-ech-Chérif, car 1<sup>o</sup> ce lieu était désert et avait été transformé en voirie à l'époque byzantine; 2<sup>o</sup> il y aurait eu au ix<sup>e</sup> siècle, chose bien invraisemblable, une église livrée au culte sur l'esplanade du Haram, si sainte aux yeux des musulmans; 3<sup>o</sup> la basilique Sainte-Marie la Neuve s'élevait sur la colline la plus haute de Jérusalem et donc sur la colline occidentale (Procopé), et au milieu de la ville (Cyrille de Scythopolis).

Il est très probable que Sainte-Marie la Neuve se trouvait, avec ses

---

(1) Les fêtes de la dédicace commençaient le 13 septembre, mais l'ostension solennelle de la relique avait lieu le 14. (Cf. S. VAILHÉ, *La dédicace de Sainte-Marie la Neuve*, dans *Revue Augustinienne*, t. II, 1903, p. 139-140.)

(2) Cyrille de Scythopolis dit simplement qu'il est parti de Scythopolis à la fin du mois de novembre pour aller assister à la dédicace de Sainte-Marie.

annexes, au centre du quartier juif actuel, car cet endroit répond bien aux données de Procope et de Cyrille de Scythopolis et, de plus, semble suggéré par le récit de voyage de l'Anonyme de Plaisance et la carte de Madaba.

Enfin ces conclusions topographiques, jointes au silence des anciens auteurs, rendent très incertaine l'existence dans Jérusalem, à une date quelconque, d'une église dédiée à la Présentation.

Ceci n'empêchera personne, en visitant l'Esplanade du Temple, de vénérer le souvenir de la Vierge qui y fut présentée, y vécut de longues années et y vint ensuite souvent pendant la vie de Jésus.

LÉOPOLD DRESSAIRE.

Jérusalem.